

LA DÉMARCHE

Innovier et agir en réseau pour des territoires plus durables

À travers la démarche ÉcoCité, l'État soutient l'innovation au service de stratégies urbaines et de réalisations ambitieuses.

Comment soutenir la croissance et l'attractivité des villes, les rendre plus respectueuses de leur milieu, moins consommatrices d'énergie ou d'espace périurbain, tout en répondant aux attentes des habitants actuels et futurs ?

Depuis 10 ans, la Direction générale de l'aménagement du logement et de la nature (DGALN), transversale aux ministères chargés de l'urbanisme et de l'environnement, anime la démarche et le réseau ÉcoCité, qui réunit les grandes villes françaises volontaires et leurs partenaires publics et privés.

Inciative et exploratoire, la démarche ÉcoCité articule trois moyens d'actions :

1 le renforcement des compétences en stratégie et en management urbain, notamment par l'utilisation du standard international de management de la ville durable : ISO 37101,

2 l'expérimentation sous toutes ses formes, par le soutien aux projets locaux et l'animation d'ateliers mobilisant plusieurs territoires,

3 la valorisation des résultats : par l'organisation de leur évaluation, de leur promotion (en France et en Europe) et de leur réplique, en lien avec l'univers de la recherche.

Pour offrir cette plateforme d'échange, faciliter la réalisation des projets et accélérer les dynamiques territoriales, la DGALN organise des rencontres nationales et anime les ateliers du Lab'ÉcoCité.

EXPLORATEUR

UN BENCHMARK INÉDIT DE L'INNOVATION URBAINE

L'explorateur ÉcoCité est le portail de communication et de valorisation des stratégies et des projets ÉcoCités. C'est aussi un outil d'évaluation dynamique et une plateforme de partage pour les acteurs connectés. Le Programme d'Investissements d'Avenir

Ville de demain, qui soutient ces innovations, s'appuie sur l'évaluation* de la performance des projets financés, pour organiser leur répliquabilité et augmenter leur impact sur le territoire. La contribution de chaque projet au développement durable

du territoire est interrogée au regard de 6 finalités : Attractivité, Préservation et amélioration de l'environnement, Résilience, Utilisation responsable des ressources, Cohésion sociale et Bien-être.

* La méthode d'évaluation des ÉcoCités est fondée sur le standard international de management de la ville durable ISO/AFNOR 37101.

Les projets urbains innovants portés par les ÉcoCités s'inscrivent dans des stratégies territoriales intégrées qui articulent les thématiques du développement durable.



ÉCONOMIE DURABLE ET DE LA CONNAISSANCE



BÂTIMENTS ET USAGES



SERVICES URBAINS



ÉQUIPEMENTS ET SERVICES AU PUBLIC



MOBILITÉS



ÉNERGIE ET RÉSEAUX



CONCEPTION URBAINE ET ENVIRONNEMENT



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



BANQUE des TERRITOIRES



Abonnez-vous à la newsletter

Rejoignez le groupe LinkedIn **écocité** pour échanger

www.ecocites.logement.gouv.fr

Conception : DGALN - AD5 - Groupement 360 / Néconseil / Neoclides / Gitoullées • Photos : © Yves Barozz, © Lefoumeau, © Luc Boegly • Novembre 2018



écocité
engagée pour inventer
la ville de demain

Une action publique de soutien au développement urbain durable et à l'innovation

Les métropoles et agglomérations engagées dans la démarche et le réseau ÉcoCité partagent une ambition commune : rendre les territoires urbains plus accueillants et attractifs en répondant aux défis du développement durable et de la cohésion des territoires.

Avec le soutien de l'État et de la Banque des Territoires, en partenariat avec les acteurs publics et privés, elles mettent en œuvre des politiques publiques ambitieuses en faveur de la transition écologique. Leur mobilisation collective favorise le partage d'expériences au bénéfice de tous les territoires.

Qualité de l'air, gestion économe de l'énergie, de l'eau, des déchets, mobilité, partage de données ou encore cohésion sociale, ensemble elles expérimentent pour faire émerger une nouvelle façon de concevoir, construire et gérer la ville. Une exemplarité qui valorise, à l'échelle nationale et internationale, le savoir-faire des territoires français et contribue à leur attractivité.

LE RÉSEAU ÉCOCITÉ

30 territoires, métropoles et grandes agglomérations

550 projets urbains innovants soutenus par le Programme d'Investissements d'Avenir *Ville de demain*

700 acteurs au sein d'un réseau actif

Le **Lab'ÉcoCité** pour tester de nouvelles méthodes et capitaliser collectivement

Plus de 550 projets innovants pour répondre aux enjeux des territoires

Toutes les réalisations d'aménagement, de constructions, d'infrastructures, ainsi que les projets d'ingénierie ou de recherche et développement, mises en œuvre dans les territoires, sont accessibles sur le site internet du réseau ÉcoCité. Découvrez ici quatre projets exemplaires, qui illustrent l'ambition de la démarche ÉcoCité.



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE Un bâtiment qui vise l'autonomie en eau et énergie

Situé au cœur de l'ÉcoCité Presqu'île grenobloise, ce bâtiment s'appuie sur le concept ABC, Autonomus Building Citizen, qui vise l'autonomie en eau et en énergie, l'optimisation de la gestion des déchets et leur réduction, et l'amélioration du confort de vie.

Il s'agit du premier démonstrateur de cette nouvelle approche globale qui place l'habitant au cœur de l'ouvrage et anticipe les évolutions de la société : mutualisation des équipements, système d'information et de pilotage.

POINT DE VUE

« Au plan architectural, ABC est un nouveau paradigme. Alors que les bâtiments ont toujours été conçus en opposition au milieu naturel pour se protéger de la pluie, du soleil ou du vent, les bâtiments

ABC cherchent à l'inverse à capter les rayons solaires, récupérer l'eau de pluie et puiser l'énergie nécessaire à leur fonctionnement dans leur environnement. »

Denis Valode
Architecte

70%
d'autonomie en eau et en énergie

40%
de déchets ménagers en moins, grâce aux dispositifs de réduction des déchets à la source

Réduction de **2/3** de la consommation d'eau

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE Le nouveau siège de la Métropole : un bâtiment à énergie positive

Construit sur un site emblématique à coût maîtrisé pour regrouper les services de la Métropole, le nouveau siège est labellisé Passivhaus®.

Le caractère remarquable du bâtiment et dû notamment à son isolation, ses 2000 m² de panneaux photovoltaïques et l'usage de pompes à chaleur à flux réversible. Les toitures récupèrent l'eau pluviale et alimentent les réservoirs d'eau des sanitaires, ainsi qu'un mur végétalisé intérieur. Les bureaux sont instrumentés afin de suivre les consommations et les usages.



TOULOUSE MÉTROPOLE Des pavés rafraîchissants pour réduire les îlots de chaleur

L'ancienne piste d'envol Toulouse-Montaudran est devenue la nouvelle artère du projet urbain Toulouse Aerospace. Pour diminuer la chaleur ambiante sur les espaces publics proches de la piste, un nouveau système est en cours d'expérimentation au pied d'une résidence étudiante.

Des avaloirs dépolluants recueillent et traitent l'eau pluviale souillée. L'eau est alors stockée dans un bassin souterrain puis acheminée dans des serpents de tuyaux percés de trous. Elle monte ensuite par capillarité à travers les pavés, puis s'évapore en finesse et réduit ainsi la température.

POINT DE VUE

« Pendant des années tout était fait pour sortir l'eau du territoire grâce à des infrastructures toujours plus imposantes face à des orages toujours plus forts : l'important étant de ne pas inonder. Aujourd'hui on réalise que l'eau est une richesse et qu'il faut la conserver. »

François de Dianous
Directeur ingénierie de Véolia Eau



3 ans
de co-design

32 structures impliquées : écoles, lycées, associations de quartier...

5 000 participants

BREST MÉTROPOLE Les ateliers des Capucins : une démarche artistique et participative

Dans le cadre de la reconversion des anciens ateliers en pôle économique, culturel, touristique et de loisirs, l'ÉcoCité Brest Métropole a invité les citoyens à définir, concevoir et construire le mobilier urbain au cœur d'une ancienne friche industrielle et millaire.

Au croisement de démarches artistiques et participatives, ce dispositif original contribue à une meilleure appropriation des lieux par les habitants.

LES 30 ÉCOCITÉS

- > Bordeaux Plaine de Garonne
- > Brest Métropole
- > Clermont Métropole
- > EuroMéditerranée Marseille
- > Grandes Ardoines – Seine Amont
- > Grand Lyon
- > Grand Roissy
- > Grenoble-Alpes Métropole
- > La Défense Seine Arche
- > Marne-la-Vallée
- > Métropole européenne de Lille
- > Métropole Rouen Normandie
- > Metz Métropole
- > Montpellier Méditerranée Métropole
- > Mont Valérien
- > Nantes Saint-Nazaire
- > Nice Côte d'Azur
- > Paris – Arc de l'innovation
- > Pays Haut Val d'Alzette
- > Paris-Saclay
- > Plaine Commune
- > Plaine de l'Ourcq – Est-Ensemble
- > Rennes Métropole
- > Seine Aval
- > Sénart
- > Société du Grand Paris
- > Strasbourg Métropole des Deux-Rives
- > TCO - La Réunion
- > Toulon Provence Métropole
- > Toulouse Métropole